

## **Mail reçu le 14/10/2022 à 14h24**

Bonjour,

Je suis un riverain proche de ce projet de lotissement de la Montagne,

Je me permets de porter à votre attention les observations suivantes :

### **Sur l'implantation du lotissement**

Un des enjeux majeurs de la loi Elan est de limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels en privilégiant la densification des zones centrales

La construction de la commune s'est faite essentiellement de maisons individuelles, faisant d'Arès une commune dont l'urbanisation est très étendue au regard de sa population

On peut donc s'étonner de voir ce nouveau projet en extension urbaine, qui plus est en détruisant un espace boisé classé.

Les propriétaires en lisière vont avoir une décote de leur logement et une dégradation de leurs conditions de vie.

### **Sur la communication**

Lors de nouveaux projets impactant fortement le voisinage, il serait souhaitable d'instaurer bien en amont une concertation avec les habitants pour permettre d'améliorer celui-ci. Et puis tout simplement de mettre un affichage correct avec un poteau et une affiche lisible.

Laurent

